



Toutes voiles dehors pour les CM2 de Marignac

VOILERIE

Environnement

Pas d'éoliennes sur la crête du
Lionnais

Page 6

Dossier

Programme des
Fêtes du 14 juillet

Page 12

Rencontre

Jean-Marie Quiot, Un
homme de chœur

Page 9

Jeunesse

La classe de découverte
à La Grande Motte

Page 18

HÔTEL DE VILLE

Adresse : 41 rue des Marmousets - 30380 Saint Christol-lez-Alès
Standard / Accueil : 04.66.60.74.04
Télécopie : 04.66.60.96.50
N° vert : 0 8000 30380
Email : mairie@st-christol-lez-ales.fr
SITE WEB : www.mairie30380.free.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au vendredi 8h30-12h00 / 14h00-17h30 et Samedi 8h30 - 12h00

COMMUNICATION

Tél : 04.66.60.74.04
Annabelle SCHOR - Fatima ZIGHMI
communication.mairie@st-christol-lez-ales.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél : 04.66.60.90.31
Janick RICHARD - Michel GAUSSEN
Fax : 04.66.60.90.31
Portable : 06.70.27.89.88
Email : pm.mairie30380@wanadoo.fr
Horaires : du lundi au vendredi 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

MÉDIATHÈQUE

Accueil Tél : 04.66.60.69.03
Email : mediatheque30380@wanadoo.fr
Adresse : Place du Millénaire

MAISON POUR TOUS LOGISTIQUE

Accueil : 04.66.60.69.02
Portable : 06.70.27.89.90
Adresse : Place du Millénaire

FOYER SPORTIF

Accueil Tél : 04.66.60.70.53
Adresse : Chemin de cabot

CENTRE D'ACCUEIL «Les Fripouilles»

Tél : 04.66.60.81.94
Portable : 06.23.17.07.89
Adresse : Avenue Joliot Curie
Valérie COLLIGNON
Email : v.collignon.mairie30380@gmail.com

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Responsable : Annie MORILLON
Secrétariat : 04.66.60.69.01
Email : ccas.mairie@st-christol-lez-ales.fr
Horaires : Tous les jours : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

SERVICE RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE

Responsable : Cathy TERISSE
Tél : 04.66.60.65.00
Portable : 06.70.27.89.89
Email : cathy.terisse.mairie30380@gmail.com

SERVICE ÉDUCATION

Corinne FIXE - Karine MIGNOT
corinne.fixe.mairie30380@gmail.com
Tél : 04.66.60.74.04

Garderie :

Matin : 7H30 à 8H15 : Gratuit
Soir : 16H30 à 19H : Goûter payant

École Joliot Curie

Contact : Marie-José BARRY
Tél : 04.66.60.61.17

École Marignac

Contact : Nadine MARCHAND
Tél : 04.66.60.72.58

GROUPES SCOLAIRES

Groupe Scolaire Joliot Curie
Avenue du château

École élémentaire Joliot Curie

Directeur : M GRADONI
Tél : 04.66.60.73.91
Email : ce0301197n@ac-montpellier.fr
Site de l'école : http://curie.joliot.free.fr

École maternelle Joliot Curie

Directrice : Mme BEAUFILS
Tél : 04.66.60.74.63
Email : ce.0300699x@ac-montpellier.fr

Groupe Scolaire Marignac

1162, ancien chemin de Sommières
École élémentaire Marignac
Directeur : M PERDRIER
Tél : 04.66.60.84.03
Email : direction@ecolemarignac.com
Site de l'école : http://ecolemarignac.com

École maternelle Marignac

Directrice : Mme REYMOND-VIREY
Tél : 04.66.60.85.55
Email : ce.0301477T@ac-montpellier.fr
Maternelle-gsmarignac@wanadoo.fr

LES CRÈCHES

Les Marmousets
Tél : 04.66.60.92.06
Rue des Marmousets
Crèche collective et familiale au nombre de places : 18
Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30

Les Quinsous

Tél : 04.66.52.17.87
367 route de Montèze

Vous pouvez également faire appel à une assistante maternelle à domicile en contactant : Le **Relais d'Assistance Maternelle (R.A.M.)** Tél : 04.66.78.99.70

L'ACCUEIL DE NOS AÎNÉS EN MAISON DE RETRAITE

Une structure d'accueil en maison de retraite « Les Cigales »
Chemin de la Croix
Tél : 04.66.54.27.90

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND ALÈS

La commune de Saint Christol lez Alès fait partie des 16 communes regroupées en Communauté d'Agglomération.

Adresse : Hôtel de Communauté 1642, Chemin de Trespeaux - 30319 Alès Cedex
Tél : 04.66.78.89.00
Fax : 04.66.56.58.49
Email : communaute@grandales.com

POLICE NATIONALE

76 Avenue Jean Moulin Saint Christol Lez Alès
Tél : 04.66.25.46.60
Lundi - Mercredi - Samedi de 9h00 à 11h00

En cas d'absence Rue St Sébastien Alès
Tél : 04.66.78.14.22

SERVICES DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETTERIES

Service Gratuit pour tous les habitants du Grands Alès.
Accès réservé aux particuliers.
Interdit aux véhicules supérieurs à 3,5 T et aux professionnels.

Service Ordures Ménagères :

Ramassage des Objets encombrants sur la commune de Saint Christol lez Alès par les services du Grand Alès : Passage sur inscription téléphonique au 04.66.55.60.93

Déchetteries :

Déchetterie d'Alès :
Quai du Mas D'Hours 30100 Alès
Tél : 04.66.56.53.33

Déchetterie de «Saint Martin de Valgalgues» :
Saint Félix 30284 Saint Martin de Valgalgues

LA POSTE

Adresse : Avenue Du Château
30380 Saint Christol lez Alès
Tél : 04.66.92.20.00

Centre médico-social du Conseil Général D.D.S.S.

Adresse : Avenue Jean Moulin - BP 2 30380 Saint Christol lez Alès
Tél : 04 66 56 49 50

ERDF : 0810 112 212
Générale des eaux VEOLIA : 0810 900 500

Marché Campagnard
Tous les mardis matin
Place du foirail

NUMÉROS D'URGENCES

Le 112 est le numéro pour les appels d'urgence dans tous les pays de l'Union Européenne.

Pompiers : 18
Police secours : 17
SAMU : 15
Gendarmerie Alès : 04.66.86.16.67
Commissariat de Police d'Alès : 04.66.83.50.37
Commissariat de Police de Saint Christol Lez Alès : 04.66.25.46.60
Allo Escroquerie : 0.811.02.02.17
Allo Service Public - service de renseignement administratif interministériel : 39.39
Allo enfance maltraitée : 0800.05.41.41 ou le 119



La sécurité routière est une préoccupation essentielle pour les élus et les saint-christolens. Le terrible accident du 17 avril, qui a coûté la vie à cinq personnes sur la RD 6110 à l'entrée sud de notre commune, a provoqué une vive émotion.

D'autres lieux dans notre ville suscitent, à juste titre, de l'angoisse par rapport à leur dangerosité. C'est le cas du pont de l'Alzon que traversent chaque jour les lycéens.

Depuis plusieurs mois, la Municipalité, en étroite collaboration avec les services du Conseil Général travaille à la façon d'améliorer la sécurité sur notre réseau routier.

C'est ainsi que le 9 juin, une réunion de concertation et de réflexion avec Jean Denat, Vice Président du Conseil Général en charge des routes a eu lieu à Nîmes en présence de la Direction Générale Adjointe Infrastructures et Foncier. Cette rencontre constructive a permis d'aborder différents points :

- La RD6110 où s'est produit l'accident du 17 avril et pour laquelle des aménagements sont à l'étude afin d'améliorer la sécurité du croisement de Vermeil.
 - La protection des élèves qui empruntent l'arrêt de bus.
 - L'accès aux commerces.
 - Une meilleure signalisation et une zone limitée à 70 km/h
- Ce sont les premières pistes envisagées.

Concernant le Pont de l'Alzon, des travaux seront réalisés pour la prochaine rentrée scolaire. Le Conseil Général préconise la mise en place d'un trottoir de 1m50 minimum, en réaménageant les barrières et en rétrécissant la chaussée à 6m30. Cette opération estimée à environ 50 000 euros sera financée par le Conseil Général. Cette solution a été préférée à la création d'une passerelle qui nécessiterait des délais

d'étude (loi sur l'eau) et d'instruction trop longs (environ deux à trois ans).

De plus, le Président du Conseil Général, lors de sa venue en mairie de Saint-Christol lez Alès à la mi mai, a confirmé que le projet de déviation serait mené à son terme, les études dont la Communauté d'Agglomération du Grand Alès a la maîtrise d'ouvrage ayant d'ailleurs déjà démarré.

En attendant sa réalisation, la Municipalité envisage, dans le cadre des déplacements doux, un aménagement qui permettra aux lycéens de se rendre au centre ville avec le maximum de sécurité.

D'autres travaux sont prévus à moyen et long terme Chemin de la Filature, route de Montèze et Vieille Route d'Anduze.

Ces aménagements de routes, trottoirs et accotements visent à améliorer la sécurité dans les déplacements à pieds, en voitures ou en deux roues de nos concitoyens.

Mais l'été, c'est aussi la période des festivités. La « Nuit Douce » ouvrira le bal le 3 juillet au Rouret. Puis du 10 au 14 juillet de nombreux spectacles et animations vous seront proposés.

Je tiens d'ailleurs à saluer le dynamisme de nos associations saint-christolennes qui oeuvrent en collaboration avec le service municipal des festivités pour nous proposer une programmation riche et variée. Cette fructueuse collaboration permet aux Saint-Christolens de se retrouver pour des moments de partage.

Les festivités du 14 juillet mais aussi les Mercredis de l'Eté sont l'occasion de créer du lien social et pour certains de rompre avec l'isolement.

Nous ne saurions qu'encourager ce type d'initiative, à l'image de la Fête des voisins qui, du 28 mai au 12 juin, s'est déroulée spontanément dans de nombreux quartiers.

C'est pourquoi, je vous invite à y venir nombreux et vous souhaite de passer de très belles fêtes cet été à Saint-Christol.

Le Maire
Philippe Roux

2

Numéros utiles

3

Édito

4

Sommaire

5

En bref

6 - 7

Environnement

Éoliennes, Spanc et économie de chauffage

8

Actu

9

Rencontre : Jean-Marie Quiot

10 - 11

Culture

12 - 15

Dossier : Saint Christol lez Alès en Fête

16

Programme des Mercredis d'été

17

Association : Tennis de table

18 - 21

Jeunesse

La classe de découverte à La Grande Motte

22

C'est voté

23

Arrêt sur images : Métiss'arts

24

Vie Municipale

Jean Lafuente, le Délégué Voirie et Travaux passe le relais

25

État Civil

26

Tribunes

Expression des groupes d'opposition

27

Agenda

28

Fêtes du 14 juillet

Editeur : Mairie de Saint Christol lez Alès
Directeur de la publication : Philippe Roux
Rédactrice en chef : Annabelle Schor
Rédaction : Jacques Bres, Anne-Sophie
Dedieu, Nicette Dreyfus, William Malavelle,
Violette Monnier, Annie Morillon, André
Montigny, Véronique Pautard, Lionel Su-
gier, Jean-Claude Vézilier, Fatima Zighmi

Maquette et mise en page : Cybergence
0825 825 965

Impression : La Parfaite
Dépôt légal en cours



Ce journal est imprimé avec du papier provenant
de forêts gérées durablement

Accueil des nouveaux habitants

C'est dans le cadre du Rouret que le Conseil Municipal avait convié dernièrement les nouveaux Saint Christolens. Au cours de cette réception bucolique et champêtre le Maire, Philippe Roux, a présenté la commune à ses nouveaux administrés que ce soit les infrastructures publiques ou le tissu associatif très important. Les conversations se sont ensuite poursuivies autour du verre de l'amitié permettant aux nouveaux habitants de faire connaissance entre eux et avec les élus.



Inauguration de la rue Vago

Le vendredi 4 juin, la Municipalité a inauguré la nouvelle plaque de rue portant le nom du professeur Vago en présence du Conseiller Général Jean-Michel Suau, de Nelly Frontanau représentante du Conseil Régional et de Philippe Roux, Maire de Saint Christol lez Alès. Constantin Vago, né en Hongrie en 1921, a longtemps travaillé au CNRS de Saint Christol. Ancien directeur de recherche à l'INRA, membre de l'Académie des Sciences, Officier de la Légion d'Honneur, sa renommée a largement dépassé nos frontières.

Ce grand homme de science, visionnaire et passionné, est à l'origine de la discipline de la culture cellulaire moderne d'invertébrés.

Voyage des Aînés



Ils étaient 260 inscrits ! 220 ont bravé les mauvaises conditions atmosphériques. Pour ce mercredi 16 juin, découvrir, redécouvrir pour certains Fontaine de Vaucluse, et Pernes les Fontaines ancienne capitale du comtat Venaissin célèbre pour ses quarante fontaines. Ils étaient accompagnés par Monsieur le Maire, de nombreux conseillers municipaux, des membres élus du CCAS et quelques représentants du Conseil Municipal des Jeunes parmi lesquels, son jeune Maire Rudy Monier. Heureusement le ciel fut clément et la journée s'est fort bien déroulée. Ceux et celles qui sont venus ont unanimement apprécié les

conditions de cette balade dans le Comtat Venaissin et l'excellente organisation.

Pour la première année, une conférence vidéo animée par Hélène Jeanjean, le 7 juin, avait permis aux participants de préparer leur voyage.

Savate Boxe Française : deux Saint Christolens accèdent au titre de Champion de France !



C'est à Nice, les 1er et 2 mai que Pierre Gely s'est offert le titre de Champion de France en montant sur la plus haute marche du podium à l'issue de trois brillantes rencontres remportées en catégorie moins de 60 kilos.

Quant à Anaïs Munoz, elle a défendu son titre de Championne de France minimes, les 22 et 23 mai à Beaumont-lez-Valence. Une superbe victoire malgré une saison sportive mal engagée suite à une blessure ayant entraîné une opération et une longue rééducation. Bravo donc à nos deux champions !

Repas des voisins

Du 28 mai au 12 juin, de nombreux habitants de Saint Christol ont organisé des fêtes dans leurs quartiers : à Cavalas, Montelvieil, au Moulin Cévenol, à Montmoirac, à l'Impasse des Combes, au Parc du Rouret, à Montèze et Vermeil. Le Comité des Associations a apporté son aide logistique en prêtant des barrières, des tables et des bancs.



La Fête des voisins a remporté un joli succès à Cavalas avec pas moins de 80 participants (30 adultes, 50 enfants), la présence du Conseiller Général, Jean-Michel Suau et d'une représentante de la SEMIGA. Des tee-shirts ont été distribués par la CLCV aux enfants ayant participé à une course.

Des animations dans les restaurants scolaires

Mardi 11 mai, les restaurants scolaires des écoles Joliot-Curie et Marignac s'étaient mis aux couleurs de la Féria. Décorations, musique et menu espagnols ont permis d'égayer le repas des enfants.

La société de restauration Synergie avait fourni des kits comprenant banderoles, affiches et drapeaux ainsi que les aliments permettant de confectionner un repas spécial « féria ». Au menu : gazpacho, paella et melon. Les enfants qui se balançaient au son des guitares espagnoles étaient ravis de cette initiative.

Cathy Terisse et son équipe ont également organisé une animation le 11 juin, date de l'ouverture de la Coupe du Monde de Football. Ballon rond et Afrique du Sud ont ainsi été mises à l'honneur.

Le « contrôle » des installations individuelles d'assainissement à Saint Christol

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose aux communes ou aux regroupement de communes qui ne réalisent pas, ou que partiellement des réseaux de tout à l'égout, la création d'un service pour fournir aux propriétaires ou usagers, toutes les informations réglementaires et les conseils pour le traitement des eaux vannes et usées. En ce qui nous concerne, ce service, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été créé au niveau du Pays des Cévennes. La loi prévoit que toutes les installations individuelles existantes doivent faire l'objet **d'un contrôle de conformité aux normes en vigueur** ; cet état des lieux étant effectué, la loi prévoit aussi des contrôles périodiques de bon fonctionnement (tous les 6 à 8 ans).

La commune de Saint Christol a donc pris rang dans ce processus de contrôle et les personnes concernées ont reçu une invitation à une réunion d'information, le 15 avril dernier, à la Maison pour Tous ; au verso de cette invitation figurait la date d'un rendez-vous avec les techniciens du bureau d'études chargé du contrôle . Ce contrôle est pris en charge par le SPANC ; en effet, les usagers d'installations individuelles paient en même temps que leur facture d'eau une redevance annuelle de 15 € pour l'assainissement non collectif, qui est versée au SPANC (Ceci pendant 6 ans).

Le terme de « contrôle » peut effrayer ; il vaut mieux lui préférer le terme de « diagnostic » du bon état de fonctionnement de l'installation, d'autant plus qu'il n'y a pas de sanction à la clé. A l'issue de la visite « diagnostic », l'installation fait l'objet d'une appréciation fondée sur les observations sur place, les plans, les factures d'entretien, les déclarations des usagers, etc., elle est alors classée en l'une des quatre catégories suivantes :

1ère catégorie : installation conforme ; cette catégorie ne regroupe que 10 à 20 % des installations, car il s'agit de la conformité aux normes récentes (1996) ;

2ème catégorie : installation non conforme, à surveiller . Les installations de cette catégorie peuvent continuer à fonctionner en l'état : elles sont les plus nombreuses.

3ème catégorie : installation non conforme, à modifier . Des travaux, légers, sont à prévoir pour assurer un bon traitement des eaux, comme la réalisation d'une ventilation, comme l'injection des eaux usées dans le système de traitement des eaux vannes (WC).

4ème catégorie : installation non conforme à modifier en urgence. On trouve dans cette catégorie environ 10 % des installations qui sont de véritables points noirs sur le plan assainissement (usage de puisards, rejet direct dans le milieu naturel sans traitement), qui entraînent une véritable pollution.

La loi prévoit que la mise en conformité doit s'effectuer dans un

délai de quatre ans .

Le SPANC* offre ses services pour aller chercher des aides financières et participe au montage des dossiers pour aider à monter les dossiers de remise en état de ces installations :

- au niveau de l'Agence de l'Eau, par le biais du SPANC : subvention de 30% sur le coût des travaux plafonnés à 7 900 € ;
- de l'ANAH (Amélioration de l'habitat, destiné à être loué): au niveau de l'obtention de prêt à taux zéro.

Cette opération de « contrôle diagnostic » doit donc être ressentie comme une aide à l'obtention d'une meilleure efficacité des installations individuelles d'assainissement, ce qui ne peut qu'améliorer le proche cadre de vie, et contribuer aussi à la préservation de notre milieu naturel, de notre ressource en eau.

Contact utile : SPANC
Monsieur MARC - 06 82 98 55 73

Pas d'éoliennes !!!



Il n'y aura pas d'éoliennes sur la crête du Lonnais !! Après avoir pris connaissance des positions des communes concernées par le projet porté par la Communauté d'Agglomération du Grand Alès, de créer une Zone de Développement de l'Eolien sur les territoires de Bagard, Générargues (hors Communauté), Saint Christol lez Alès et Saint Jean du Pin, les commissions municipales d'Urbanisme, Cadre de vie et d'environnement se sont prononcées contre l'implantation d'éoliennes sur la crête du Lonnais, en raison

du classement en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) du Serre d'Avène et de son histoire locale.

Ces commissions ont précisé qu'elles ne votaient pas contre le principe du recours à l'énergie éolienne. Cette position a été exposée devant le conseil municipal du 25 mai, et n'a pas suscité de remarque particulière.

Ce refus de la commune, comme ceux des communes voisines, a été signifié au Président de l'Agglomération, lors du comité des maires du 27 mai courant ; il en a pris acte et a rappelé que chaque maire restait maître sur sa commune.

Economie d'énergie de chauffage dans les bâtiments communaux



L'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux a été confiée à l'entreprise DALKIA ; le suivi de cette exploitation est assuré par le bureau d'études SERGIE qui a une mission d'assistance technique.

Ce dernier nous a fait parvenir en début d'année les résultats relatifs à la saison de chauffage 2008-2009 . Par rapport à des besoins théoriques calculés sur la base des données climatiques de la saison de chauffage et des performances thermiques des bâtiments observées les années précédentes, les économies d'énergie sont estimées à 13 %, ce qui correspond à 18 000 m3 de gaz naturel, soit 17 tonnes d'équivalent pétrole (tep).



Le gain financier correspondant est partagé avec l'exploitant de chauffage qui est ainsi intéressé à l'économie d'énergie . Le gain restant à la commune compense largement les prestations du bureau d'études.

Le coût annuel de l'exploitation des installations de chauffage est de l'ordre de 110 000 €. Ce coût comporte l'énergie, l'entretien courant des équipements de chauffage et la maintenance préventive (le remplacement anticipé des matériels avant pannes, le changement pour des équipements plus performants).

La dépense annuelle de chauffage des bâtiments communaux est donc parfaitement maîtrisée.

Le dispositif mis en place (suivi des performances, maintenance préventive et intéressement de l'exploitant) nous met à l'abri de dérives, de mauvaises surprises, hormis les augmentations du prix de l'énergie et de la rigueur climatique .

Dans le courant de l'année 2010, un diagnostic énergétique portant sur l'enveloppe des bâtiments communaux (isolations, vitrages, ...) sera réalisé et permettra d'élaborer une campagne d'amélioration des performances thermiques.

L'AMAP



Un panier de légumes cultivés de façon écologiquement saine, une fois par semaine, ça vous intéresse?

AMAP

"Les paniers du potager gourmand"

C'est quoi une AMAP ?

Association pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne.

C'est un moyen solidaire de se nourrir localement pour maintenir un agriculteur sur des terres.

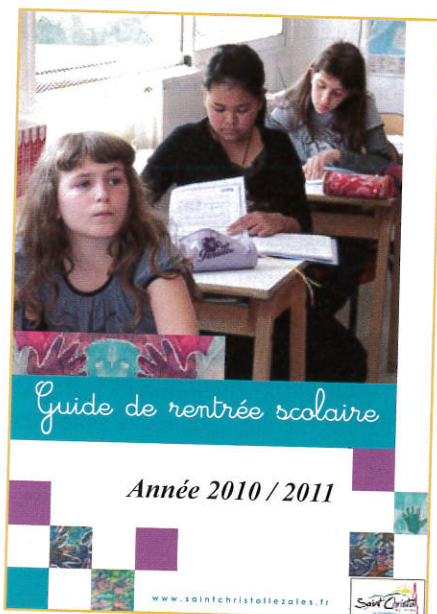
En effet, le paysan s'engage à partager sa récolte entre les amapiens.

Le maraîcher s'est engagé à n'utiliser aucun produit issu de l'industrie agrochimique.

La contrepartie pour nous, adhérents, c'est de nous engager pour une durée déterminée à venir chercher notre panier une fois par semaine.

Au gré des saisons et selon les disponibilités, dans notre AMAP, il est possible de se procurer des œufs, du pain, des pommes, du miel.

Un Guide de rentrée scolaire, nouvelle version



Le nouveau guide de la rentrée scolaire 2010/2011 vient de paraître. Distribué aux enfants des écoles maternelles et élémentaires, il comporte de nombreuses informations pratiques sur les inscriptions à l'école, au restaurant scolaire, le fonctionnement de la garderie et de l'étude surveillée, la culture, le sport et la prévention routière à l'école, les activités extrascolaires, les aides sociales à l'enfance. Cette année, ce guide, nouveau format, est

illustré par des photos d'enfants et des peintures de mains réalisées par les élèves de l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques. Il est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.

Conseils en cas de canicule

L'exposition à de fortes chaleurs constitue une agression pour l'organisme. On risque une déshydratation, l'aggravation d'une maladie chronique ou un coup de chaleur. Certains symptômes doivent vous alerter : des crampes musculaires, des étourdissements, une faiblesse, une insomnie inhabituelle. Pour se protéger, quand il fait très chaud, il est conseillé de cesser toute activité pendant plusieurs heures, se rafraîchir, se reposer dans un endroit frais, boire de l'eau. Si les symptômes persistent ou s'aggravent, n'hésitez pas à consulter un médecin.

Aides sociales du CCAS

Pour les vacances d'été, le CCAS met en place deux types d'aides soumises à des critères de ressources :

- une aide au départ en vacances des enfants, pour le paiement du séjour ou du transport. Cette aide financière concerne les enfants de 3 à 18 ans, partant en colonie de vacances, en camp, en séjour à thème ou dans la famille.
- une aide au départ en vacances de la famille. Elle concerne les familles avec au moins un enfant à charge, âgé de 3 à 18 ans sur un séjour comprenant au moins 4 nuitées.

Pour la rentrée scolaire, il existe également deux types d'aides soumises à des critères de ressources :

- une aide à l'accès aux loisirs. Elle concerne les enfants âgés de 1 à 10 ans souhaitant pratiquer une activité sportive ou

culturelle. Il s'agit d'une participation financière au coût de la cotisation demandée par les associations (aide à hauteur de 30% du coût de l'activité, plafonnée à 53 €) une aide à la rentrée scolaire pour les enfants âgés de moins de 6 ans, entrant en classe de maternelle. Elle prend la forme d'un bon d'une valeur de 49 € pour l'achat de chaussures ou de vêtements à présenter auprès de magasins partenaires.

Les demandes seront reçues au cours du mois de septembre auprès de l'accueil du CCAS en mairie. (Tel 04 66 60 69 01)

Deux défibrillateurs mis à disposition de la population saint christolenne

Deux défibrillateurs ont été installés sur la commune pour répondre aux situations d'urgence et traiter l'arrêt cardiaque. L'un a été placé à la Maison pour Tous, l'autre au stade de football du Rouret.



Le mercredi 9 juin 2010, de 18h30 à 20h30, au centre sportif (foyer) de Saint Christol lez Alès, la municipalité a invité les responsables d'associations, utilisatrices des locaux municipaux, à une présentation du « quand et comment utiliser un défibrillateur ? » Les membres des associations présents ont pu profiter des explications données par les formateurs de l'association départementale de la protection civile du Gard (ADPC 30).

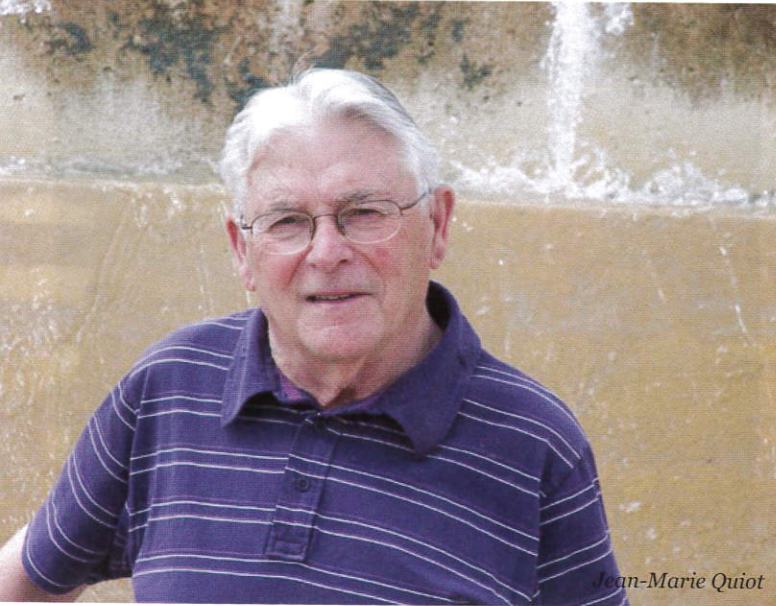
Rappel incinération des végétaux

Du 15 juin au 15 septembre, il est interdit pour les propriétaires et ayants droits à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisements de brûler des végétaux coupés ou sur pied.

Visite au quartier de Cavalas

A l'initiative de la CLCV, association représentative des locataires, une visite de logements du quartier Cavalas a eu lieu le 21 avril, en présence de représentants de la Mairie et du Conseiller Général M.Suau. Cette visite avait pour objet de constater l'humidité importante qui envahit une vingtaine de logements du quartier. Le Conseiller Général s'est engagé à intervenir auprès de la SEMIGA afin qu'une réunion technique intervienne sur place pour solutionner ces problèmes. La CLCV a envoyé un courrier, dans ce sens, au président de la SEMIGA. Quant à la Mairie, elle va bien sûr appuyer cette demande.

Un homme de cœur



Jean-Marie Quiot

Ancien directeur de recherche au CNRS, élu pendant 18 ans à la mairie de Saint Christol, Jean-Marie Quiot se consacre depuis 20 ans à sa passion : le chant. Il est président des « Fous chantants » et membre du bureau du Grand Chœur Saint Christolen.

Originaire de Jonquières Saint Vincent, Jean-Marie Quiot suit des études à l'université des Sciences de Montpellier puis entre au CNRS et rejoint l'équipe du professeur Vago en 1965. Détaché au laboratoire de pathologie à l'INRA, il dirige le service de cultures cellulaires d'invertébrés. Ses recherches portent sur les virus d'invertébrés. Il travaille notamment sur les maladies du ver à soie et sur les virus des huîtres. Professeur invité à l'université du Québec à Trois Rivières, il étudie comment lutter contre les moustiques à partir de substances issues de champignons. Il garde un profond attachement au Québec, où il retournera tous les mois de juin pendant 20 ans. Il effectue des missions dans le monde entier, devient Directeur de recherche au CNRS dans les années 80 jusqu'à sa retraite en 1998.

Durant cette période, il s'implique fortement dans la vie publique et associative. Après plusieurs années passées à s'occuper des jeunes au sein de l'ASSC Foot, il devient Adjoint à la Culture pendant 6 ans et Conseiller Municipal pendant 12 ans.

En 1998, il prend sa retraite et devient Président du « Grand Chœur Languedoc Chansons » (aujourd'hui connu sous le nom de « Grand Chœur Saint Christolen ») et de « La Semaine Chantante ». A cette époque, il ne soupçonnait pas l'ampleur qu'allait prendre cette manifestation. En 2001, lors d'une séance de brainstorming avec l'agence de communication Hurricane, « La Semaine Chantante » est rebaptisée « les « Fous Chantants » en hommage à Charles Trenet qui vient de décéder. L'association qu'il préside et qui organise tous les mois de juillet cette manifestation délocalise son siège social à Alès pour des raisons pratiques, techniques et administratives.

En douze ans, Jean-Marie Quiot voit défiler les plus grands noms de la chanson française : Jean Ferrat, Georges Moustaki, Henri Salvador, Gilbert Bécaud, Claude Nougaro, Jean-Jacques Goldman, Calogéro, Catherine Lara, Maurane, Laurent Voulzy, William Sheller, Pascal Obispo, Marc Lavoine, Tryo, I Muvrini, Yannick Noah et quelques artistes étrangers tout aussi prestigieux comme Ray Charles ou encore Garou. Il garde de ces rencontres des souvenirs inoubliables, des moments riches en émotion.

Quand il évoque les relations avec les artistes, il ne tarit pas d'éloges pour le parrain de cœur des « Fous Chantants » : Jean-Jacques Goldman. « Goldman nous a beaucoup aidés, il est venu faire des concerts gratuitement. Il a créé une chanson pour nous, intitulée « Ensemble » qu'il a enregistrée au Cratère d'Alès en 2001.

Quand il y a eu les terribles inondations en 2002, il a organisé un concert aux arènes de Nîmes pour venir en aide aux sinistrés. Il avait fait venir tous ses copains artistes : Zazie, Francis Cabrel, Patrick Fiori, Yannick Noah, Maurane et Michael Jones.

Il y a eu tellement de réservations qu'il a fallu organiser deux concerts d'affilée pour les 12000 spectateurs. Les bénéfices des concerts et des 1 300 000 DVD vendus ont ensuite été reversés aux sinistrés. Autre moment fort de ces « Fous Chantants », le concert de Yannick Noah qui arrivant à la fin de sa tournée avait décidé de « se lâcher ». « Il a chanté et dansé avec une énergie incroyable jusqu'à 3 h du matin. On ne pouvait plus l'arrêter ! » se souvient avec amusement Jean-Marie.

D'autres artistes étaient plus imprévisibles ou fantasques tel Marc Lavoine arrivant avec 1h30 de retard car il avait voulu voir l'arrivée du Tour de France !

Outre les artistes, Jean-Marie Quiot a aussi lié des amitiés durables avec de nombreux choristes et leurs proches qui reviennent chaque année. Ils forment une sorte de grande famille qui aime se retrouver et venir en aide quand un des membres est touché par le malheur.

C'est cette générosité et cette convivialité que Jean-Marie Quiot apprécie également chez les bénévoles qui l'entourent et l'incite à continuer son activité pour le « Grand Chœur Saint Christolen » et pour les « Fous Chantants » dont la prochaine édition aura lieu du 23 au 31 juillet.



Toute l'équipe de bénévoles des Fous chantants

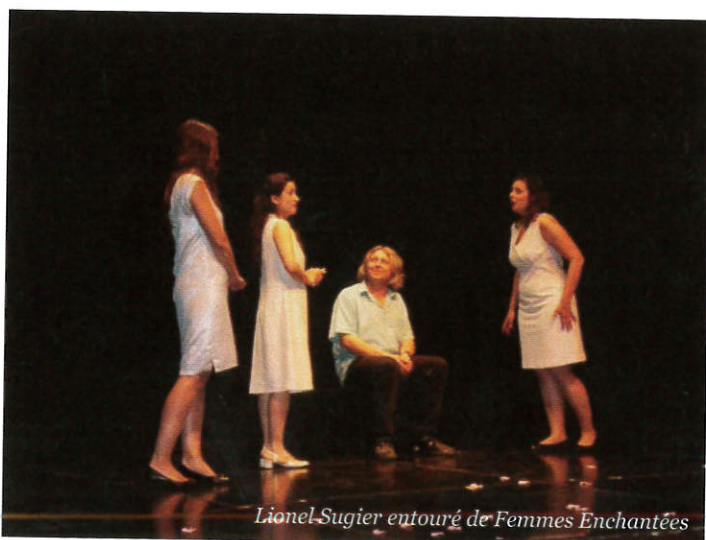
Saint Christol Les Trois Châteaux



Le château Saint Christol

Cette année, pour la deuxième fois, la commune participera aux Journées du Patrimoine qui auront lieu les samedi 18 et dimanche 19 septembre. Au programme : visite extérieure guidée des trois châteaux (Saint Christol, Montmoirac, Arènes), exposition de photos et cartes postales au foyer Sainte Marie, et peut-être des surprises... Les renseignements et le numéro de téléphone pour les réservations vous seront communiqués dans un document spécial Patrimoine qui sera à votre disposition début septembre dans les lieux publics de la commune. La presse locale délivrera également toutes les informations utiles.

Femmes enchantées



Lionel Sugier entouré de Femmes Enchantées

Public hélas clairsemé pour ce spectacle d'opéra programmé le 29 mai dernier à la Maison Pour Tous. Sur une mise en scène très originale d'Emmanuel Delattre, trois chanteuses lyriques professionnelles, Catherine Bernardini (sopra-



no), Rany Boechat (mezzo-soprano) et Hélène Delalande (mezzo-soprano), accompagnées par la pianiste virtuose Éloïse Urbain, nous ont entraînés dans le monde magique de l'opéra. De l'avis de toutes les personnes présentes, ce spectacle était d'une très grande qualité.

Exposition droits des enfants



Un lycéen lisant un texte lors de l'inauguration de l'exposition à la Médiathèque

Mercredi 12 mai dernier à la médiathèque de Saint Christol lez Alès se déroulait le vernissage de l'exposition dédiée aux droits de l'enfant, en présence des élus, des représentants de l'UNICEF et de Mme Rampon, professeur d'espagnol au lycée Prévert, et de ses élèves, concepteurs et réalisateurs de cette exposition. Un moment d'émotion forte, lors de la lecture des textes écrits par les élèves ou de l'interprétation de leur chanson, mais aussi de fierté face à l'engagement citoyen empreint de maturité de ces élèves, qui comptent même pour certains devenir Jeunes Ambassadeurs de l'UNICEF.

A savoir : cette exposition tournera désormais dans les écoles à la demande de l'UNICEF, et la ville de Saint Christol lez Alès compte postuler au label Ville Amie des Enfants.

En sortant de l'école avec Jacques Prévert



Aujourd'hui, des centaines d'écoles, de collèges et de lycées portent le nom de Jacques Prévert. La première fut la maternelle de Jaunay-Clan, dans la Vienne, en 1976.

Aujourd'hui, pour certains, Prévert a été mis en cage par l'Éducation nationale. Il n'est plus qu'un faiseur de comptines pour enfants sages. C'est un poète bien gentil, dont on a gommé l'insolence et le ton subversif que déclament les élèves de France. En sortant de l'école, bien peu d'adolescents ont retenu les dérangeantes leçons de l'empêcheur de penser en rond !

En effet, Prévert c'est aussi l'insoumis, le cancre qui n'aimait ni les règles ni les leçons. Prévert était à la fois tumultueux, enragé, iconoclaste, antimilitariste, facétieux, provocateur, extravagant et fraternel : « le désordre des êtres est dans l'ordre des choses »

Par ses paroles et ses chansons (poésie et humour, farce et attrape-bourgeois, goût de la simplicité) Prévert est unique et universel.

Par exemple « Adrien » un chef-d'œuvre de loufoquerie sur-réaliste ou « 1936 » le désenchantement d'un poète.

Adrien

Adrien ne fais pas la mauvaise tête !
Reviens !
La boule de neige que tu m'avais jetée
A Chamonix
Je l'ai gardée
Elle est sur la cheminée

1936

Il est dur, rusé, sournois...le capital
Il vous passera la main dans le dos
Pour mieux vous passer la corde au cou
Méfiez-vous
Défendez-vous
Il est malin le capital, camarades
Il a plus d'un tour dans son sac
Le sac au dos, par exemple,
C'est un de ses fameux tours....

Comme l'a écrit Francis COMBES :

Il n'ira pas au Panthéon
Où d'ailleurs ne sont
Ni Villon, ni Robespierre, ni David...

Prévert a ciselé les dialogues les plus brillants du cinéma français de son époque, au cours de ses collaborations avec les cinéastes Jean Grémillon, Jean Renoir et surtout Marcel Carné.

La vie de Prévert, c'était l'amitié et la tendresse, la poésie, le cinéma, les collages et l'enfance. Une vie d'homme souvent rêvée, toujours réinventée.

Il s'est éteint le 11 avril 1977 à 77 ans : 55 films, 30 livres dont 6 recueils de poèmes, une foule de plaquettes, des centaines de collages et 543 chansons éditées l'avaient fait connaître du monde entier.

Jacques BRES



Lycée Jacques Prévert

Les Fêtes de l'été



Du 10 au 14 juillet, Saint Christol les Alès va revêtir ses habits de fête. C'est l'un des moments les plus attendus de l'année pour nombre de Saint Christolens, qui cette année encore pourront, grâce au dynamisme associatif et à la Municipalité, assister à des spectacles de grande qualité. A côté des animations taurines traditionnelles (abrivados, bandidos et courses de vachettes) organisées par La Manade du Gardon, VIDAL Manade et La Vistrenque, les Saint Christolens sont conviés à partager des moments riches en émotions : corso et son fameux défilé de majorettes masculines, animation brésilienne avec capoeira et batucada mais aussi Grand Prix de la Chanson du Pays Cévenol, petits bals perdus, boum pour les enfants, orchestres de variété, spectacles musicaux en tous genres pour danser jusqu'au bout de la nuit ! Un programme de festivités haut en couleurs pour tous les goûts et pour tous les âges !

Sylvie Martinez, conseillère déléguée à l'animation de la ville.



Sylvie Martinez et ses fans tahitiens

« Mon souhait était que les Saint Christolens s'approprient leur fête, qu'ils deviennent autant acteurs que spectateurs. »

Avant même d'être élue au conseil municipal, vous étiez déjà très impliquée dans la vie locale, vous avez fait partie de plusieurs associations saint christolennes. Parlez nous de votre engagement.

Effectivement, je me suis toujours impliquée dans la vie locale. J'ai été monitrice du centre aéré à partir de 16 ans et plus tard directrice. Quand mes enfants ont grandi, j'ai intégré l'Association des Parents d'Elèves à Joliot Curie. Je suis restée pendant 17 ans au bureau dont 3 ans comme Présidente. Je fais partie du Comité des Associations depuis une dizaine d'années et je suis membre de l'association de jumelage Saint Christol-Stilton depuis 8 ans. Depuis 2008, je suis élue comme conseillère municipale et je me consacre à l'organisation d'animations, de festivités pour la ville de Saint Christol lez Alès.

Qu'avez-vous apporté de nouveau concernant les festivités du 14 juillet ?

Mon souhait était que les saint christolens s'approprient leur fête, qu'ils deviennent autant acteurs que spectateurs. J'essaie de créer une ambiance plus conviviale, plus chaleureuse c'est pour cela que j'ai inséré plus de repas au cours desquels les gens se retrouvent et discutent ensemble. J'ai aussi mis en place l'organisation des « petits bals perdus » au Foiral qui rencontrent un franc succès surtout auprès de nos aînés. J'incite les gens à inventer, à participer. Je suis heureuse de voir que les jeunes s'investissent davantage. Ce sont des membres du CMJ (Conseil Municipal Jeunes) qui serviront l'aubade dans les quartiers le 13 juillet, les majorettes masculines ont été reprises par de jeunes Saint Christolens. Il y a aussi une plus grande participation des associations saint christolennes.

Quelles sont justement, les associations qui prendront part aux festivités du 10 au 14 juillet ?

Pour l'édition 2010, les associations seront nombreuses à s'investir: Saint Christol-Stilton, le club taurin Pyramid'Biou, l'ASSC Foot, le Football Club St Christol, Partage, l'ASCL Tennis de table, l'ASCL Basket ball, l'ASCL Tennis, Rock'n Danse, le théâtre de la Réplique, Ka danse, le club de Country...

Qu'est-ce que nous réserve cette année le Corso ?

Ce sont les membres du CMJ qui feront l'ouverture du Corso déguisés en peluche et accompagnés d'un char cracheur de confettis, nous aurons le défilé des très attendues majorettes masculines accompagnées de la fanfare de Saint Christol, des « Crazy Country » habillés en cow-boys, de Ka Danse, de Rock'n Danse. Nous pourrions voir les Cavaliers Cévenols en costumes de chevaliers, les artistes de l'école du cirque Le Salto, l'animation brésilienne BARRACAO...

Pour les festivités du 14 juillet, il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges.

Combien de temps nécessite l'organisation de telles festivités et comment se fait la sélection des spectacles ?

Je commence à réserver les spectacles dès le mois d'octobre et en général tout est calé en février. Pour choisir les animations et spectacles, j'écoute les propositions, les étudie, je regarde les sites web, je rencontre les orchestres, parfois je me déplace pour les voir et les entendre.

Quels seront les moments phares de cette édition 2010 ?

Nous accueillerons à nouveau l'orchestre « Les Mélomanes » qui a connu un grand succès l'an passé et est redemandé par le public. Le corso du 11 juillet avec l'animation brésilienne BARACAO mèlera capoeira, danse et batucada. Pour la première année, une boum sera organisée pour les enfants avec la Disco Jump : c'est une discothèque mobile composée d'une structure gonflable de 7,60 m X 7,60 m pour les enfants de 2 à 10 ans avec une distribution de cadeaux.

Notre ville participera pour la seconde année au Grand Prix de la Chanson du Pays Cévenol dont la finale aura lieu le 27 août au Théâtre du Bosquet à Alès. Ce concours s'adresse aux chanteurs de tous âges.

Et comme chaque année, les taureaux seront de la fête à travers diverses manifestations.

Est-ce que le budget des festivités augmente par rapports aux années précédentes ?

Bien que les festivités se déroulent sur 5 jours cette année, nous faisons en sorte de réduire les coûts. Cette année, comme l'année précédente, ce sont les élus accompagnés de bénévoles qui vont assurer tout au long de la fête, l'accueil et la restauration des artistes; cette solution génère des économies considérables et crée là aussi une plus grande convivialité (un grand merci à tous les bénévoles qui par leur engagement et leur disponibilité nous soutiennent sans compter). Les repas et boissons servis sont bien sûr achetés localement pour favoriser les commerces saint christolens. Nous avons fixé par catégories le tarif des installations foraines, ce qui permet une meilleure lisibilité pour tous.

De quelles autres animations vous occupez-vous durant l'année ?

J'organise les mercredis de l'été, la soirée Cabaret en novembre ainsi que le Marché de Noël. Je soutiens et j'encourage les associations à créer des animations comme par exemple la soirée de la St Patrick organisée par l'association Saint Christol-Stilton ou la Pyramide du Rire, organisée par le Comité des Associations. Le Christoléthon est aussi un événement majeur qui au delà de son rôle nationalement humanitaire a sur Saint Christol lez Alès un aspect fédérateur qui va tout à fait dans le sens que nous souhaitons donner aux festivités Saint Christolennes.

Jean Noël Schwingrouber et moi-même contribuons à fédérer les associations, nous les aidons et les soutenons afin qu'elles mènent à bien leurs projets qui se soldent toujours par un grand succès. Mon objectif est toujours le même : que les gens se retrouvent, échantent. J'essaie de les arracher à leur télé.

Et pour terminer, je tiens à préciser que toutes ces animations, qui font le bonheur de tous, ne pourraient voir le jour et se développer sans la précieuse collaboration du service festivités de la mairie et de l'équipe du SLAP. (Service Logistique et Accueil du Public)

Programme du

Danseuses brésiliennes



SAMEDI 10 JUILLET : journée taurine

buvette: PYRAMID'BIOU + ASSC FOOT

17H: Concours familial de pétanque (50 € + les mises; engagés 5€)

17H: festival d'abrivados bandido (3 manades: Manade du GARDON, Manade LA VISTRENQUE, Manade VIDAL), course de vachettes pour les adultes, course de vachettes pour les enfants

19H: Remise des prix aux manades

21H: Course de vachettes avec la manade du GARDON

21H: PETIT BAL PERDU au FOIRAL « HERVE AMBIANCE

21H30: SPECTACLE puis BAL avec le grand orchestre LES MELOMANES place du Millénaire.

DIMANCHE 11 JUILLET

buvette: PARTAGE + PING PONG

15H: BOUM pour les jeunes.

17H: Concours familial de pétanque (50 € + les mises)

21H: CORSO, défilé nocturne.

21H: PETIT BAL PERDU au FOIRAL avec « BOOM Musette

23H: BARRACAO place du Millénaire; animation Brésilienne Capoeira, Batucada....

LUNDI 12 JUILLET

buvette: STILTON

17H: Festival d'abrivados bandido (2 manades: LOU SIMBET et ROBERT H) offerte par PYRAMID'BIOU.

21H soirée BRITISH place du Millénaire avec les groupes « LEON » et « NAKED ISAAC » (tout droit venus de la région de STILTON pour animer cette soirée) .

21H PETIT BAL PERDU au FOIRAL avec « HERVE Ambiance »



Les Mélomanes



Le Génie de la forêt

Dossier

14 juillet 2010

MARDI 13 JUILLET

buvette: TENNIS + ROCK
en matinée AUBADE dans les HAMEAUX présentée par le CMJ

17H: Concours familial de pétanque (50 € + les mises)
21H: Soirée MOUSSE, LAZER....avec TONIC 2000 place du Millénaire.
21H: PETIT BAL PERDU au FOIRAL avec l'orchestre PALUMBO.

MERCREDI 14 JUILLET

buvette: FC + BASKET
12H: REPAS REPUBLICAIN place du millénaire avec animation musicale (organisé par la municipalité en collaboration avec les commerçants de la commune) REPAS: 6€ (réservation impérative en mairie jusqu'au 12 juillet).
15H30: Après-midi spectacle enfants dans la MPT+ goûters
17H: Concours familial de pétanque (50 € + les mises)
17H30: Course de vachettes pour les enfants avec nombreuses récompenses
A partir de 18H GRAND PRIX DE LA CHANSON DU PAYS CEVENOL (demi-finale)
0H: FEU D'ARTIFICE musical
0H15: Grand Bal avec « SI ON CHANTAIT » orchestre de variété

Les animations brésiliennes

CAPOEIRA, Danseuses brésiliennes , Animation Musicale

La Batucada savante combinaison de percussions traditionnelles, nous immerge au beau milieu du carnaval de Salvador de Bahia. Menés par le sifflet du mestre de bateria, surdos, guiros, tambourins et cuicas nous communiquent leur énergie première.

Les musiciens proposent un voyage musical à travers de la Bossa nova et des variétés brésiliennes...

C'est elle qui crée véritablement l'atmosphère. Mais l'animation n'est pas seulement musicale : la cohérence entre la musique et les artistes est essentielle.

Les danseuses : sont l'incarnation de la musique brésilienne et du carnaval. Dans leurs costumes de fête à plumes, elles sont un mélange de rythmes, de couleurs chatoyantes et de gaieté pure. Accompagnées par la musique, en costumes de fête, elles défilent dans un rythme effréné. Plumes, paillettes, tous les ingrédients sont là !

La capoeira : Simulation, spectacle, combat réel, les figures vertigineuses s'enchaînent à grande allure !!!

Le maculélé : C'est une danse des bâtons, on ne connaît pas vraiment l'origine du maculélé, les gens affirment qu'il vient d'Afrique avec les esclaves envoyés au Brésil et qu'il a été mélangé avec la culture indigène brésilienne. Pour se protéger des coups de fouet les esclaves se défendaient avec leurs bâtons de bois et leurs machettes, en esquivant avec le corps comme une danse.



Grand Prix de la Chanson du Pays Cévenol

Programme des Mercredis de l'été 2010

MERCREDI 21 JUILLET 2010

Buvette avec l'association « A CHACUN SA GYM »
LES MARIACHIS DE ATLIXCO: Soirée Mexicaine



Repas: CHILI con CARNE servi par **LES MAJORETTES** 12€
 (réservation en mairie avant le 19 juillet)

MERCREDI 28 JUILLET 2010

Buvette avec l'association « FC FOOT »
LES ANNEES FOLLES : Soirée années 20

MERCREDI 04 AOUT 2010

Buvette avec l'association « BASKET »
LES SALSAFONS: ambiance et musique afro-cubaine.



SALSAFON

Cette formation, composée de 11 musiciens, a vu le jour en 2005, sous l'impulsion de passionnés de musique afro-cubaine. Son répertoire rend hommage à ceux qui ont fait l'histoire de cette musique. Attirée par le son du «barrio» new-yorkais, Salsafon joue une «salsa dura» authentique qui nous replonge dans la chaleur des nuits du «Spanish Harlem» et de ses figures mythiques. L'ensemble, servi avec générosité, énergie et bonne humeur, ravira tout autant les mélomanes que les danseurs.

MERCREDI 11 AOUT 2010

Buvette avec l'association
 « PYRAMID'BIOU »
CALAMITY MARY: soirée country
 Repas: TEXAS servi par PYRAMID'BIOU 12€
 (réservation en mairie avant le 9 août)



MERCREDI 18 AOUT 2010

Buvette avec l'association
 « MART'IN CEVENNES »
N'GWOKA: soirée antillaise .
 Repas créole servi par MART'IN CEVENNES 12€
 (réservation en mairie avant le 16 août)

MERCREDI 25 AOUT 2010

Buvette avec l'association « CASC + LES MAJORETTES MASCULINES »
CABRE'CAN: soirée folk
 Repas Aligot géant servi par CASC + MAJORETTES 12€
 (réservation en mairie avant le 23 août)

CABRECAN



«Groupe de musique occitane, Cabre' Can surprend incontestablement. Inventeur du vaccin contre « la boulegante du genou », son remède : **Le bal folk !**

Plus de trois heures époustouflantes de vitalité, de partage, de sourire... Alors que sous les doigts experts de Claude et Pierre, mandoline, violon, contrebasse, vielle à roue, accordéon diatonique mêlent énergiquement leurs voix, Chantal bondissant en bas de scène montre les pas aux néophytes puis remonte au micro retrouver cornemuse, hautbois et compères.

Les airs s'enchaînent : l'un simple, pour tous, pour rire, l'autre plus élaboré pour les danseurs confirmés mettant ainsi en lumière la richesse chorégraphique de notre culture.

Bourrée, farandole, polka, mazurka et autres danses insolites... tout y passe. Avis aux retardataires: la soirée se termine souvent sans avoir fait deux fois la même danse...»

Des graines de champions à l'ASCL Tennis de table

Créée en 1977, l'association Tennis de table de Saint Christol lez Alès compte aujourd'hui 170 adhérents dont 157 licenciés. En quelques années, grâce à l'esprit convivial et amical qui règne dans ce club, il a su attirer des pongistes de tous âges et de tous niveaux. Choisi par le Comité du Gard comme club pilote pour le nord du département, l'ASCL s'est illustré en montant plusieurs fois sur les podiums départementaux et nationaux.



Lors des championnats de France jeunes organisés les 22 et 23 mai 2010 à Méjannes le Clap, les pongistes saint christolens ont remporté de belles victoires. En individuel, Aurélien Guy a obtenu la médaille d'argent chez les minimes FSGT et la médaille d'or par équipe avec Romain Lopez. Pierre Bechade et Nathan Carreras, chez les cadets sont eux montés sur la troisième marche du podium.

Les filles ont aussi réalisé de très belles performances cette saison puisque Anna Boutonnet a été sacrée Championne du Gard des moins de 11 ans. Lorine et Aliona Teissier joueront l'an prochain en Nationale et enfin Valérie Gay, licenciée Handisport à Hyères et qui joue dans l'équipe féminine valide de Saint Christol a été qualifiée pour les Jeux Olympiques d'Athènes ainsi que pour les championnats d'Europe et du Monde.



Mais comme le souligne François David, secrétaire adjoint du bureau, « l'ASCL n'est pas un club élitiste, les éléments qui font son succès sont l'amitié et la convivialité ».

Ouvert à tous, il accueille des pongistes de 3 à 80 ans ! Le « baby ping » permet aux enfants de 3 à 6 ans de s'initier par des jeux d'adresse avec des petites balles, des parcours au sol, des petites tables réglables sur 3 niveaux. Le club s'adresse aussi directement aux collégiens grâce à une convention signée avec le Collège Diderot dans le cadre du Contrat Educatif Local.

Depuis 2 ans, les élèves de la 6ème à la 3ème peuvent choisir l'option ping-pong à raison d'une séance de 2h une fois par semaine. 17 élèves suivent régulièrement ces cours. L'an prochain, une nouvelle convention sera peut-être signée avec l'école des Promelles d'Alès.

Devenu club pilote du Gard, l'ASCL comprend des adhérents issus pour la moitié de Saint Christol et pour l'autre d'Alès, Bessèges, Saint Ambroix, Anduze. Encadré par deux entraîneurs diplômés et quatre entraîneurs bénévoles, les pongistes peuvent suivre des cours régulièrement, participer à des stages à Noël et autres vacances scolaires. Durant l'année, le club organise différentes animations : Réveillon du jour de l'An avec repas dansant, Bodéga lors de la fêria d'Alès en collaboration avec le SCAC (Saint Christol Athlétic Club) en mai, lotos, repas fin juin.

Mais aussi tournois d'été en juillet-août. Ces tournois ouverts à tous, licenciés ou non ont lieu tous les mercredis soirs à partir de 20h30 au Centre sportif.



Une classe de découverte à La Grande Motte

Du 31 mai au 4 juin, les élèves de CM2 de l'école élémentaire de Marignac sont partis en classe de découverte voile à La Grande Motte. Financée par la mairie à hauteur de 163€ par enfant, par le GLEEM et les familles, cette classe de découverte a été l'occasion pour les enfants d'apprendre à mieux connaître et protéger la mer à travers diverses activités : catamarans, visite du seaquarium, baignade et pêche en mer, veillée sur la plage, concours de sculpture sur sable mais aussi sensibilisation à l'écologie sur le bord de mer. Ils nous ont ramené des photos et des impressions d'un séjour qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.

«Faire de la voile, refaire de la voile, je ne veux plus rien faire d'autre dans la vie...»



«Faire du catamaran, c'est méga trop top cool !!!»

Lundi 31 mai

« Le voyage aller s'est très bien passé. Nous nous sommes installés dans les chambres et puis nous sommes allés sur la plage où il y avait énormément de vent. Après notre premier repas au centre, nous avons fait de la voile sur des catamarans. Heureusement, le vent s'était bien calmé ! C'était trop bien, même pas eu peur ! Pour aller au lac et pour revenir, nous avons pris un petit train. »



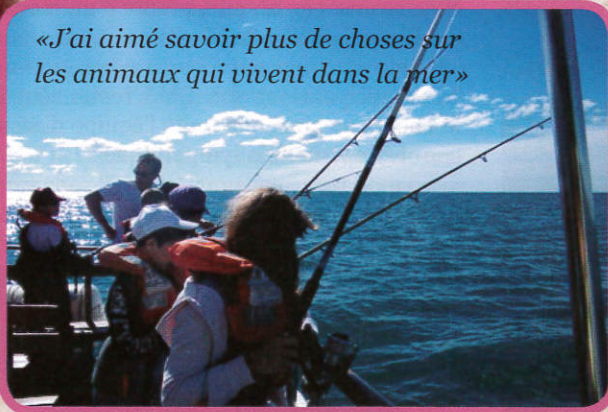
«J'ai revisité le Seaquarium et j'ai réappris les poissons.»



« Cet après-midi, on a fait un concours de sculpture dans le sable. On a pris des photos et des vidéos et vous pourrez voter pour désigner le gagnant. »



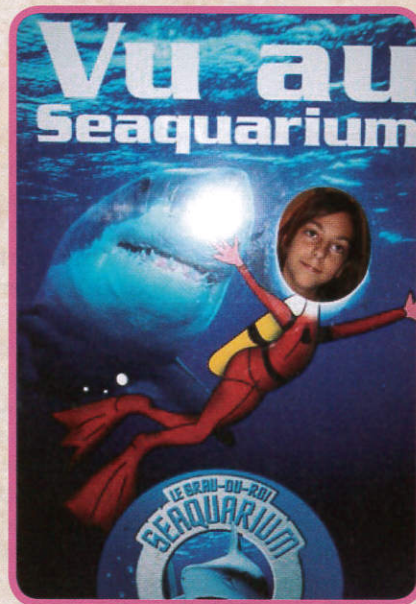
«J'ai aimé savoir plus de choses sur les animaux qui vivent dans la mer»



Mercredi 2 juin

« Ce matin, nous sommes allés pêcher en mer sur un gros bateau, on avait des cannes à pêche. Margaux a pris une rascasse qu'on a rejetée à l'eau. C'était bien parce que le bateau bougeait mais pour ceux qui avaient le mal de mer, c'était pas rigolo ! »

«...et moi de voir les requins. Ca a été une grande découverte»



«Mon moment préféré, ça a été de revisiter le Seaquarium»

« Ce matin, les requins du Seaquarium du Grau-Du-Roi nous ont regardés passer avec appétit ! »

Programme

du 31 mai au 4 juin

LUNDI

Voyage aller
Voile sur catamarans
Veillée au centre

MARDI

Seaquarium
Voile sur catamarans
Baignade en mer
Veillée sur la plage

MERCREDI

Pêche en mer
Concours de sculpture sur sable

JEUDI

Voile sur catamarans
Sensibilisation à l'écologie (déchets...) sur le bord de mer
Baignade en mer
Boum
Veillée sur la plage

VENDREDI

Voile sur catamarans
Voyage retour

Les navettes pour la Feria

Soucieuse de la sécurité de ses jeunes administrés, la Municipalité a mis en place un système de navettes entre la commune et la Feria d'Alès et retour.

Environ 200 personnes ont utilisé ce moyen de transport et ont pu ainsi rentrer chez eux en toute tranquillité. Cette première est assurément à renouveler !

LA JSC : Une section jeune au sein de l'ASCL (Association Sports Culture Loisirs)

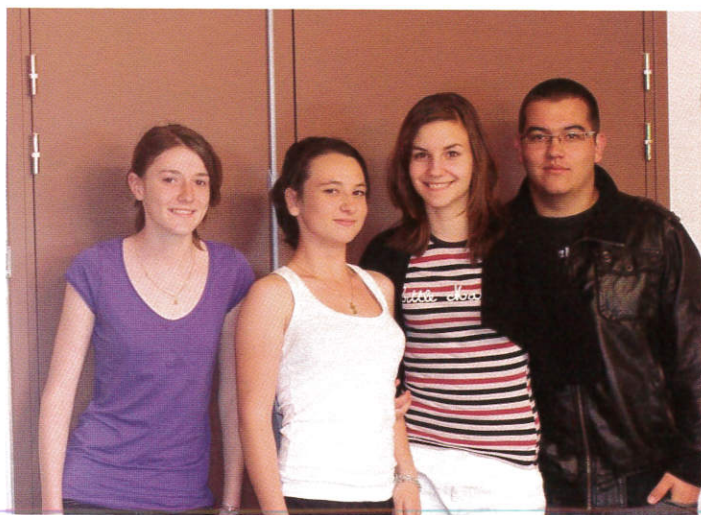
Depuis plus d'un an et demi, le Conseil Municipal Jeune se mobilise afin de redynamiser le Foyer, en mettant en place des activités sportives et culturelles au cours de soirées organisées pendant les vacances. Cinq soirées ont déjà remporté un vif succès, rassemblant à chaque fois un nombre important de jeunes.

Suite à ces initiatives, le CMJ a décidé de constituer une équipe de jeunes motivés pour poursuivre la dynamique, à travers la création d'une section jeunes au sein de l'ASCL : la section JSC (Jeunes Saint Christolens). Elle a pour objectifs d'animer la vie des jeunes de la commune et de refaire vivre le Foyer, en les incitant à le fréquenter.

Une Assemblée Générale extraordinaire aura lieu prochainement afin de faire connaître une association qui aura pour vocation de rassembler un maximum de jeunes Saint Christolens au sein du Foyer.

Bureau de la JSC :

- **Président** : BRUGUIERE Benjamin
- **Vice président** : MONIER Rudy
- **Secrétaire** : BOISSIER Dorine
- **Secrétaire adjointe** : COLLIN Naomie
- **Trésorière** : GUIRAL Flora
- **Trésorière adjointe** : ZUNCHEDDU Laura



Le CMJ rend visite au conseil général

Le 26 mai, le Conseil Municipal Jeunes a profité d'une après-midi à Nîmes pour clôturer une année riche en travail.

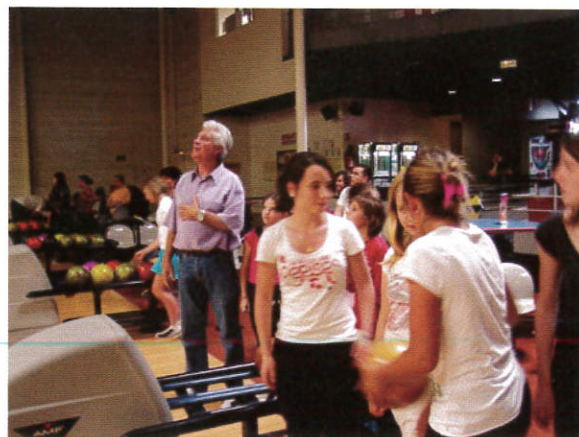


« Nous nous sommes rendus au Conseil Général du Gard où nous avons été chaleureusement accueillis par le Conseiller Général du canton, Jean Michel Suau. Suite à un exposé très intéressant sur les compétences du Conseil Général, nous avons échangé durant près d'une heure sur cette assemblée délibérante du département, jusqu'alors assez méconnue des jeunes.

Avant notre départ, il nous a été remis une valise avec des documents sur celle-ci, afin de poursuivre la réflexion...

Nous avons, par la suite, profité d'un moment de détente tous ensemble au bowling de Nîmes »

La Municipalité et son CMJ remercient cordialement M. Jean Michel Suau ainsi que toute l'équipe d'accueil du Conseil Général pour cette visite très sympathique !



Projet Municipal « Du Bio en restauration collective »



La restauration municipale a trouvé un nouvel élan depuis Janvier 2009 par la mise en place d'un repas par semaine entièrement biologique et a donc pris une nouvelle orientation vers une alimentation saine mais aussi respectueuse de

l'environnement.

Les enfants découvrent des produits biologiques de saison et de proximité et sont sensibilisés à une alimentation meilleure par l'implication du personnel municipal qui intervient au moment de la prise de repas.

Diverses actions ont déjà été réalisées sur la commune et d'autres actions se mettront en place tout au long de l'année scolaire sur le temps du repas et sur le temps garderie.

Dans le cadre du projet municipal « Du Bio en restauration collective », la municipalité de Saint Christol lez Alès souhaite poursuivre son engagement pour une meilleure connaissance et la valorisation des produits Bio.

L'accompagnement par le personnel municipal auprès des enfants lors de la prise des repas est important. Il est nécessaire de pouvoir répondre aux questions des enfants sur le contenu et la nature de leur assiette.

Une journée de sensibilisation à destination du personnel a été organisée par la commune le Mercredi 02 Juin ce qui a permis à la vingtaine de personnes présentes d'avoir une approche plus globale sur l'origine, la distribution, l'approvisionnement, les modes de culture des produits Bio.

Cette journée a débuté par la visite d'une exploitation agricole maraîchère Bio à Vézénobres chez Patrick Vanuxeem, s'est poursuivie par une dégustation de produits Bio et s'est terminée par la visite de la société Ambres à Méjannes les Alès, fournisseur de denrées alimentaires Bio à la cuisine centrale de la commune.

La commune a également participé à la semaine gardoise « Manger Bio en restauration collective » pilotée par le Conseil Général dont l'objectif est le développement de produits Bio locaux au sein de la restauration collective en proposant aux enfants un repas Bio le jeudi 10 Juin.

Cette action, déjà réalisée en Novembre 2009, a permis de servir 9213 repas Bio soit 5.4 T de produits Bio pour 34 sites de restauration scolaire volontaire.

Journées d'accueil des nouveaux élèves

Les enfants nés en 2007 et qui entreront en première année de maternelle en septembre ont été accueillis courant juin dans les écoles Marignac et Joliot Curie.

La Prévention routière dans les écoles

Du 3 au 18 mai, Janick Richard et Michel Gaussen, policiers municipaux ont assuré les épreuves pratiques et théoriques de prévention routière dans les trois écoles de la commune : Marignac, Joliot Curie et Saint Christophe.



Ils ont rappelé les règles à respecter (à l'école, dans la société...), présenté les panneaux de signalisation, indiqué les comportements à adopter pour le piéton, le cycliste, le passager d'une voiture...

Les élèves ont obtenu de très bons résultats en ce qui concerne la Piste Routière : 15 élèves de CM1 ont été sélectionnés pour la Finale d'Alès et 3 de CM2 pour la Finale de Nîmes.

Lors de la finale d'Alès le 9 juin, 72 élèves provenant des écoles de la Communauté d'Agglomération étaient sélectionnés dont 15 Saint Christolens. Eliott Gleyze, qui est arrivé 3ème a remporté un superbe vélo équipé avec casque et gants. A noter également les belles performances d'Aurélien Guy (8ème), Rémy Millet (16ème) et Elodie Fleury (17ème).

A Nîmes, 233 élèves du Gard ont participé à la finale. Logan Casses, de l'école Marignac est arrivé 69ème du classement, Emma Talagrand, de l'école Saint Christophe 79ème et Victor Malautier de Joliot Curie 175ème.

Bravo à tous nos finlistes !

Cross des CM1-CM2



Vendredi 10 juin, les enseignants des écoles Marignac et Joliot Curie avaient organisé un cross au Parc du Rouret. Les classes de CM1 et CM2, accompagnées de M Gradoni et M Perdrier ont participé aux épreuves et ont été récompensées par la Municipalité.

Véronique Pautard, Adjointe à l'éducation et André Montigny, Premier Adjoint ont remis leurs médailles aux trois premiers de chaque catégorie :

CM1- filles : Malvina Briceno, Alexandra Margotteau et Lauryn Pollazon.

CM1- garçons : Titouan Claude, Logan Gabriac, Eliott Gleyze

CM2- filles : Anissa Lamssalak, Séverine Courio, Tracy Mazel

CM2-garçons : Damien Holecek, Ilan Ben Salah, Mohamed Aïssa Belabbas

Les trophées, offerts par la Mairie, sont remis en jeu chaque année.



MAI

Avenant à la convention pour la mise à disposition des services entre la Communauté d'Agglomération du Grand Alès et la commune de Saint Christol lez Alès : concerne le transfert de compétences intervenu au 1er janvier 2010 pour le « Fonctionnement des établissements publics d'enseignement élémentaire limité au personnel intervenant dans les écoles.

Vote : Unanimité moins 2 Abstentions; Aucun vote Contre.

Vote du rapport de la Commission chargée du transfert de charges : Rapport de la CLET (Commission Locale d'Evaluation des Transferts) qui présente le calcul de la répartition de l'attribution de compensation pour l'année 2010. Vote : Unanimité moins 2 Abstentions, Aucun vote Contre.

Budget Principal :

a) Compte Administratif : 3 Abstentions ; 21 Pour (le Maire s'étant retiré) 4 Contre

b) Compte de Gestion : 5 Abstentions ; 24 Pour ; aucun vote Contre.

Décision modificative n°1 du Budget principal

Reprise du solde d'exécution en investissement et intégration d'une opération immobilière.

a) Décision modificative : 3 Abstentions, 4 Contre ; 22 Pour.

b) Modification du programme d'extension de Marignac : 3 Abstentions, 4 Contre ; 22 Pour.

Révision des tarifs de la restauration scolaire

Le coût du repas étant passé de 7,43€ à 7,77€ il est proposé une très légère augmentation de la participation des familles : de 4 à 6 centimes pour les 1ères tranches et 20 centimes pour les plus hautes :

Vote : 1 Abstention, 6 Contre, 22 Pour.

Achat et Vente de terrains, au centre ville, appartenant à Monsieur Fagnoni :

2706 m2 en zone U du PLU, achetés 210 000€ et revendus au même prix aux « Logis Cévenols » pour en faire des logements sociaux :

Vote Unanimité moins 3 Abstentions ; pas de vote Contre.

Vente d'un terrain à la Communauté d'Agglomération, dans le cadre de la voie de contournement :

élargissement de la RD 6110 (sortie INRA)

Vote : Unanimité

Avis de la commune sur le projet du PPRI (Plan de Prévention contre les Risques d'Inondation) :

Vote : Unanimité

Droit Individuel à la Formation (DIF) pour le personnel communal :

Les différents principes ont été votés à l'Unanimité.

Plan de Formation du Personnel pour l'année 2010 :

Les dossiers concernant ce point et le précédent ont été examinés par les membres du Comité Technique Paritaire (CTP) et ont obtenu un avis favorable.

Vote : Unanimité.

Révision partielle du régime indemnitaire :

la perception d'Alès demande que la prime de fin d'année (encore exprimée en francs) soit convertie en Euros.

Vote : Unanimité.

Fusion des commissions municipales de l'Urbanisme et de l'Environnement :

cette proposition est faite compte tenu de la proximité des questions abordées.

Vote : Unanimité.

Arrêt sur images

Samedi 15 mai de 13h30 à 22h, le vieux village s'est animé grâce à Métiss'Arts, manifestation culturelle mêlant cirque, fanfares, concerts, danses, ateliers créatifs et théâtre. L'évènement était co-organisé par la compagnie Cirque en Kit et la municipalité avec la participation de nombreuses associations saint christolennes.





Jean Lafuente

Après de nombreuses années passées au service de la mairie, Jean Lafuente, ancien responsable du centre technique de 1982 à 1995 et conseiller municipal Délégué Voirie et Travaux depuis 2008, laissera sa place de Délégué à Rémy Achard à partir du 1er juillet.

Quel a été votre parcours professionnel ?

Ma vie professionnelle dans le privé a débuté à 14 ans. J'ai eu une formation de plombier et de charpentier. J'ai aimé travailler le bois, c'est une matière noble. J'ai d'ailleurs conçu et réalisé les ossatures qui ont servi de support à la couverture du toit du château de saint Christol.

J'ai été préposé dès 32 ans, à un emploi de technicien au sein de la mairie d'Alès. J'occupais une fonction qui regroupait l'ensemble des interventions de police administrative, mais j'étais, grâce à ma polyvalence professionnelle, rattaché à d'autres services comme celui des festivités, ce qui m'a énormément plu. Je gérais la logistique du carnaval, des chars pour les défilés de la fête votive, des décors de théâtre... J'ai également assuré la logistique des spectacles aux arènes d'Alès, j'y ai rencontré de nombreuses personnalités comme Johnny Hallday, Claude François, Mireille Mathieu ou encore Tina Turner. J'ai été conduit à effectuer de nombreux déplacements dans toute la France.

Pour assurer ma fonction de conseiller délégué à la voirie et aux travaux, mon expérience professionnelle en tant que responsable du centre technique à la mairie de Saint Christol s'est trouvée être un point fort. Je connais d'ailleurs tous les chemins et recoins de la commune. Mais vous savez, lorsque cela s'avère nécessaire je peux m'appuyer sur les compétences des responsables actuellement en place. Tout passe par une bonne communication

interne entre élus, mais aussi avec les employés. Nous avons une réunion chaque semaine durant laquelle nous étudions les différents projets en cours. Je suis là sur un poste de décisionnaire, certes mais quand cela s'avère nécessaire, je peux être aussi amené à étudier des propositions présentées par diverses sociétés ou professionnels extérieurs.

En ce qui concerne mon engagement humanitaire, je fais partie, depuis 2004, de l'antenne des Restos du cœur rattachée à Saint Christol, dont les locaux sont situés au Rouret.

Je reçois, j'écoute, je distribue des aides alimentaires d'urgence. Des liens finissent toujours par se créer avec les personnes que l'on rencontre.

Comment avez-vous vécu les périodes de changement professionnel ou politique par lesquelles vous êtes passés ?

Vous savez le changement c'est ce qui m'a permis de faire face à de nouveaux défis et à les relever.

Il faut reconnaître que nous restons souvent tributaires de continus changements tant au niveau professionnel que politique. Cela m'a toujours demandé une adaptation et une implication toujours plus importantes. Les intérêts et la satisfaction de la population, surtout dans mon engagement politique sont mes seuls profits.

Comment résumez-vous vos quelques années de vie professionnelle ?

Vos anciens collègues de travail vous définissent comme un chef de service très opérationnel...

Je n'ai jamais eu de problème avec mes collègues de travail. Nous avons toujours travaillé dans la bonne humeur.

Même avec mon poste de responsable et les nombreux agents que j'avais sous mes ordres, il ne m'est jamais arrivé « de tuiles ». En plus dans le temps vous savez nous n'avions pas le même matériel de travail. Il fallait se contenter d'une mobylette comme véhicule de fonction... Et c'était parfois cocasse pour aller chercher du matériel...

A vrai dire j'avais aussi à gérer une équipe de femmes. Celle du service entretien. J'étais aussi bien à l'aise pour gérer une équipe de femmes que d'hommes. Je ne peux pas dire qu'elles étaient toutes contre moi, mais les femmes ont beaucoup plus d'audace et de caractère surtout quand on parle de tâches ménagères...

Tiens, un jour, il y en a une qui m'a rétorqué que mon implication dans le ménage ne pouvait être égale à celui d'une femme. Je lui ai démontré le contraire en mettant la main à la pâte.

Quelles sont aujourd'hui les activités qui vous tiennent le plus à cœur ?

Mes engagements politiques. C'est ce qui me prends le plus de temps et d'énergie je crois. Il y a parfois quelques désaccords avec mes collègues mais tout se discute. Il faut accepter les différents points de vue. Cela n'a jamais constitué de rupture dans mes engagements au sein de mon groupe politique.

Et puis, j'ai un mot d'ordre « toujours pour les autres » et quel que soit le contexte. D'ailleurs vous savez que j'ai annoncé au dernier conseil municipal ma passation de pouvoir ?

Pourquoi avez-vous décidé de vous retirer de votre fonction de conseiller délégué à la voirie et aux travaux ?

Si on veut faire mieux, si on veut faire efficace, il faut parfois prendre et accepter des décisions comme celle-ci. Lorsque je me suis engagé pour la fonction de conseiller délégué aux travaux, j'avais présenté la condition de pouvoir me retirer à mes 75 ans. J'ai besoin de temps libre pour moi. Le temps m'est très précieux. Mais je suis toujours élu au Conseil Municipal. Cette passation de délégation de poste de conseiller délégué me paraissait naturelle. Nous ne faisons que mettre en œuvre la stratégie que nous avons définie dans nos projets de liste. Le degré d'implication et d'initiatives de mon confrère mérite d'être mis en avant. Il est un peu plus rigide que moi mais très réglo et plein d'humour aussi.

Souhaitez-vous nous dire un mot sur la personne qui reprend le flambeau ?

Rémy ACHARD est un technicien comme moi. Son parcours professionnel est très riche. Il en connaît un sacré morceau... Il connaît aussi très bien la commune. Il la traverse de long en large à pied, à vélo, c'est un sportif... C'est sûr une

génération nous sépare, mais l'état d'esprit de chacun reste jeune. Il est déterminé à me succéder avec force. Sa relève ne s'annonce pas de tout repos mais je serai toujours à ses côtés pour l'aider.

A 75 ans, vous êtes encore très actif et en pleine forme. Quel est votre secret ?

Positiver. Affronter la vie au quotidien avec davantage de sérénité et de quiétude... Je pense tout particulièrement aux employés, qui par leurs compétences et leur dévouement au service de la collectivité sont souvent confrontés à des sentiments et comportements pas toujours évidents à gérer.

Permanence Voirie-Travaux

avec Rémy Achard
sur rendez-vous
le mardi de 14h à 17h

NAISSANCES

ROUX Cléa - 14 DECEMBRE 2009
LAUX Aurélien, Joseph - 15 MAI 2010
ICHOU Louna, Sébastiana, Fatima - 17 MAI 2010
MARTINEZ BERTHEZENE Loan, Noa - 27 MAI 2010
SANCHEZ Mattéo, Philippe, Atanasio - 27 MAI 2010
BERNAUDON Axel - 29 MAI 2010
TRUPIA Enzo - 27 MAI 2010
SERAND Thania, Christiana, Monica - 8 MAI 2010
LAMSSALAK Chaïneze - 06 JUIN 2010

MARIAGES

Jonathan SAYACHACK et Virginie BOUTEAU - 22 MAI 2010
Fabien DEFUDE et Angélique CROQUELOIS - 05 JUIN 2010

DECES

BRES Gabriel - 30 AVRIL 2010
LAPIERRE Pierre - 15 MAI 2010
FIGUERAS Auguste - 17 MAI 2010
PROVENZALE Marx - 18 MAI 2010
ROUX Louis - 22 MAI 2010
SIMON Hélène née BERTRAND - 25 MAI 2010
ZAWADZKI Jacqueline Divorcée de FOURNIER - 25 MAI 2010
SULLE Josefa Divorcée de CAPARROS - 25 MAI 2010
AFFLATET Maurice - 28 MAI 2010
ARY David - 30 MAI 2010
LASSALA Antoine - 08 JUIN 2010

Fermeture des bâtiments publics

Maison Pour Tous

Fermeture du lundi 5 juillet au dimanche 5 septembre

Foyer

Fermeture du vendredi 2 juillet à début septembre

Médiathèque

La médiathèque fermera ses portes du samedi 24 juillet au samedi 21 août inclus. Pendant cette période, le nombre de documents empruntables augmente :

12 livres par personne au lieu de 8
9 revues par personne au lieu de 6
9 CD par famille au lieu de 6
4 vidéos au lieu de 3

Horaires d'été

Du lundi 5 juillet au vendredi 23 juillet, et du lundi 23 août au samedi 28 août, la médiathèque de Saint Christol lez Alès propose des horaires d'été, pour venir emprunter des documents «à la fraîche» :

lundi 9h30 - 12h
mardi 14h - 17h30
mercredi 9h30 - 12h
jeudi 14h - 17h30
vendredi 9h30 - 12h
samedi 9h - 12h

Expression des groupes d'opposition

S'il est indéniable que la circulation aux abords du nouveau lycée J. Prévert pose quelques problèmes notamment côté RD 6110, c'est qu'en réalité un élément essentiel de l'infrastructure de desserte du lycée fait défaut : la voie de contournement de Saint Christol. On peut, en effet, regretter que sa première partie -la deux fois deux voies entre la Lucquette et le rond-point Lafont- n'ait été réalisée en temps et en heure pour l'ouverture du lycée d'autant plus que cette portion prévoyait des parties sécurisées pour la circulation piétonne et vélos encore ne faut pas trop se faire d'illusions sur l'utilisation de ces moyens de déplacement doux par les lycéens... En réalité la solution pour sécuriser les abords du lycée côté RD 6110 passe par deux mesures normalement prévues :

-Le déplacement de la limite d'agglomération de Saint Christol en amont du rond-point Lafont et par la même la limitation de la vitesse à 50km/h tout autour du Lycée. Cette mesure est effective au niveau du Rond Point de la route de Montèze (ce qui rend obsolète le panneau 70km/h après cette limite d'agglomération)...On se demande bien pourquoi, elle n'a pas été prise sur la RD 6110... Elle relève d'un simple arrêté municipal !

-Et surtout la réalisation de la voie de contournement qui paraît être superbement ignorée par certains qui prônent la mise en place de déplacements doux qui en aucun cas n'empêchent cette réalisation nous apparaît comme une urgente nécessité.

Plus prosaïquement et à très court terme, on pourrait espérer que la municipalité s'engage sur une réalisation relevant de sa compétence et qui ne doit pas coûter une fortune : la réalisation d'un trottoir (côté droit en venant de Saint Christol) entre le rond-point Lafont et le trottoir existant au droit du magasin d'antiquités ... en attendant les études promises pour une hypothétique passerelle sur l'Alzon. Mais qu'on se rassure, le Grand-Alès a entrepris de nouvelles études sur la voie de contournement conformément à la volonté municipale de prolonger jusqu'après le Moulin Cévenol...ça aura au moins l'avantage de retarder les travaux d'un temps, pour l'instant non défini!! Par ailleurs et pour terminer, on déplore que l'expression de l'opposition fasse les frais de la réduction du format de ce bulletin municipal.

Ghislaine Bingler et Grégory Thomas, Conseillers Municipaux PS

Comme nous vous l'annoncions le mois dernier, une augmentation sensible de nos impôts locaux a été décidée par la majorité municipale. Plus d'argent pris dans la poche des contribuables, mais pour quoi faire ? Pour rembourser les dettes laissées par leurs prédécesseurs ? L'adjoint aux finances le saura!

Pour embaucher de nouveaux employés municipaux et ainsi satisfaire leurs amis ? En tous cas on en voit pas les retombées sur notre vie quotidienne. Pour créer de nouveaux équipements publics ? Mais lesquels ? Nous ne voyons toujours rien venir, malgré les nombreuses promesses électorales.

En tout cas sûrement, entre autre, pour financer la création du nouveau logo de Saint Christol. Une sacrée priorité! Vu la très petite place laissée aux divers groupes d'opposition dans ce nouveau journal (surement proportionnelle aux réalisations de l'équipe municipale) nous ne pourrions malheureusement ici répondre à toutes ces questions, mais sachez que nous restons vigilants et vous tiendrons au courant de l'usage fait de vos impôts dans les prochains mois.

Nathalie RIVENQ et Denis ROCHE, Conseillers Municipaux UMP.



Rien de neuf sous le soleil de St Christol. Le conseil municipal du 25 mai a une nouvelle fois traité en grande partie de points techniques relatifs à la gestion quotidienne d'une commune. Toujours plus de logements sociaux : Les terrains préemptés dans l'urgence le 03 septembre 2009 vont être achetés prochainement pour construire exclusivement des logements sociaux en plein centre ville (face à la pyramide). Comme la ville ne peut pas réaliser directement cette opération immobilière elle va revendre les terrains à l'office public HLM « Les Logis Cévenols ». Conscients du manque de logements de ce type sur la commune, nous considérons que cet espace pouvait faire l'objet d'un projet d'ensemble comprenant des logements sociaux mais aussi d'autres logements afin d'assurer une véritable mixité sociale, des commerces de proximité pouvant être aussi réalisés. Le manque d'un espace suffisant dédié à l'expression des groupes d'opposition ne permet pas de développer d'autres points de l'actualité St Christolienne comme l'arrêt du projet d'éoliennes sur la commune (à proximité du site du Serre d'Avène) ou l'avis favorable émis par la commune sur le Plan de Prévention contre le Risque Inondation (PPRI).

Jean-Charles BENEZET - Conseiller Municipal « L'Avenir Autrement à St Christol »



UN BUDGET INEGALITAIRE ET INEFFICACE

Nous aurions souhaité pouvoir expliquer en quoi le budget 2010 présenté par la Municipalité nous semblait injuste et inefficace. Or la place laissée aux oppositions ne nous permet pas pareil exercice, nous n'irons pas jusqu'à parler de censure mais quand même ! Nous ne prendrons que peu d'exemples : les impôts locaux augmentent de façon significative, tous les tarifs municipaux suivent la même courbe (des cantines scolaires, des boissons servies au foyer -sauf le Coca Cola aux tarifs du cimetière). Par contre les indemnités des élus augmentent aussi et le budget communication explose. Après une somme approchant les 10 000 Euros versée à deux cabinets privés pour refaire le site Internet et revoir la politique de communication, la Mairie a embauché un Chargé de Communication, Il nous semblait que si la situation financière de la commune était préoccupante au point d'augmenter les impôts il fallait que les élus majoritaires fassent des économies de gestion dans les secteurs non essentiels (et le budget communication n'est vraiment pas essentiel à nos yeux) et dans leurs indemnités qui si elles ne baissaient pas (et nous avons fait la proposition de baisse des indemnités des élus, ce qui avait été fait dans le passé) auraient au moins la décence de ne pas augmenter. C'est un budget inégalitaire et qui de plus, n'amène rien à notre commune.

Frank Monier Suzanne Coulet - AGIR ENSEMBLE - agirensemble30380.unblog.fr

JUILLET

Du 01 Juillet au 31 Août : Brocante & vide greniers

Tous les samedis matins de 6h00 à 12h00, Place du Millénaire – Exposants non pros - Sans réservation, prix de l'emplacement au mètre. La vente du neuf est interdite.

Renseignements

U.C.I.A. 06.20.37.02.58

Du 01 Juillet au 31 Août : Marché Campagnard – Tout produit

Tous les mardis matins de 7h30 à 12h00, Place du Foiral.

Du 01 Juillet au 31 Août : Les Jardins d'Aristée

Visite accompagnée et gratuite sur rendez-vous. Jardin privé avec développement naturel sans arrosage sur 2 hectares. Une collection d'arrosoirs est exposée à l'entrée du jardin. Chemin de la Croix Bel Air – 04.66.60.72.72

Du 01 Juillet au 31 Août : Exposition de peinture par l'Association « Les Amis de Jean-Yves »

Visite libre et gratuite. Horaires d'ouverture Mairie : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h30 du lundi au vendredi – 8h30 à 12h00 le samedi. Renseignements 04.66.60.74.04

Du 01 Juillet au 31 Août : L'Association ASCL Tennis de table propose des tournois d'été

Ouvert à tous, licenciés ou non, à partir de 20h30. Tous les mercredis jusqu'au 31 août. Renseignements François DAVID 06.79.32.20.66

Du 01 Juillet au 31 Août : Parc du Rouret et Site de Mainté-rargues

Parcours santé et sentier botanique. Accès libre.

Du 10 au 14 JUILLET : SAINT CHRISTOL EN FÊTE

Se reporter à la page centrale du magazine.

Dimanche 11 et mardi 27 juillet : Musée du Scribe

Dessin à la plume métallique et encre de chine animé par Joëlle Buisson, Stage se déroulant dans le parc du Rouret de 10 h à 17 h 30, avec le repas pris sur place. 42 rue du Clocher – 04.66.60.88.10

Mardi 20 juillet : Musée du Scribe

Calligraphie gothique (Présentation des différents outils d'écriture - Choix de l'outil en fonction du travail à réaliser - Tenue de la plume - Tracé de courbes, traits droits et obliques - Initiation à l'écriture gothique, méthode décomposée et progressive - Travail à la plume métallique, à la plume d'oie, au calame et au balsa) animé par Jean-Louis Bonnefille au musée. 42 rue du Clocher – 04.66.60.88.10

Mercredi 21 Juillet : MARCHÉ NOCTURNE DES MERCREDIS D'ÉTÉ 2010

18h00 à minuit : Marché nocturne artisanal et produit du terroir. A partir de 21h00 : Animation « LES MARIACHIS DE ATLIXCO ».

Jeudi 22 juillet : Musée du Scribe

Calligraphie chancelière (Tenue de la plume - Tracé de courbes,

traits droits et obliques - Initiation à l'écriture chancelière, méthode décomposée et progressive - Travail à la plume métallique et au calame animé par Jean-Louis Bonnefille au musée. 42 rue du Clocher – 04.66.60.88.10

Mercredi 28 Juillet : MARCHÉ NOCTURNE DES MERCREDIS D'ÉTÉ 2010

18h00 à minuit : Marché nocturne artisanal et produits du terroir. A partir de 21h00 : Animation « LES ANNEES FOLLES ».

AOÛT

MERCREDI 04 Août : MARCHÉ NOCTURNE DES MERCREDIS D'ÉTÉ 2010

18h00 à minuit : Marché nocturne artisanal et produits du terroir. A partir de 21h00 : Animation « LES SALSAFONS ».

Jeudi 5 août : Musée du Scribe

Calligraphie Caroline (Présentation des différents outils d'écriture - Choix de l'outil en fonction du travail à réaliser - Tenue de la plume - Tracé de courbes, traits droits et obliques - Initiation à l'écriture caroline, méthode décomposée et progressive - Travail à la plume métallique, à la plume d'oie, au calame et au balsa) animé par Jean-Louis Bonnefille au musée. 42 rue du Clocher – 04.66.60.88.10

La fermeture définitive du Musée au public est programmée pour le 31 Août 2010. Il vous reste moins de 2 mois pour découvrir cet univers d'écriture.

MERCREDI 11 Août : MARCHÉ NOCTURNE DES MERCREDIS D'ÉTÉ 2010

18h00 à minuit : Marché nocturne artisanal et produits du terroir. A partir de 21h00 : Animation « CALAMITY MARY ».

MERCREDI 18 Août : MARCHÉ NOCTURNE DES MERCREDIS D'ÉTÉ 2010

18h00 à minuit : Marché nocturne artisanal et produits du terroir. A partir de 21h00 : Animation « N'GWOKA ».

MERCREDI 25 Août : MARCHÉ NOCTURNE DES MERCREDIS D'ÉTÉ 2010

18h00 à minuit : Marché nocturne artisanal et produits du terroir. A partir de 21h00 : Animation « CABRE'CAN ».

Si vous souhaitez communiquer vos manifestations prévues en septembre-octobre, envoyez-nous un mail, avant le 15 Août, au service communication de la ville : communication.mairie@st-christol-lez-ales.fr

Saint Christol lez Alès en fête du 10 au 14 juillet 2010

SAMEDI 10 JUILLET

- 17h Concours familial de pétanque
- 16h45 Ouverture du Festival Abrivado Bandido par les « Majorettes masculines »
- 17h Festival Abrivado Bandido (Manades GARDON, LA VISTRENQUE et VIDAL)
- 19h Course vachettes ; manade GARDON
- 21h Course de vachettes avec la manade du GARDON
- 21h PETIT BAL PERDU Place du Foiral
- 21h30 Grand bal avec le grand orchestre LES MÉLOMANES Place du Millénaire.



DIMANCHE 11 JUILLET

- 15h BOUM pour les enfants (2 - 10 ans)
- 17h Concours familial de pétanque
- 21h Grand défilé nocturne, CORSO
- 21h PETIT BAL PERDU place du Foiral avec « BOOM Musette »
- 23h Animation Brésilienne avec BARRACAO



LUNDI 12 JUILLET

- 17h Festival Abrivado Bandido
- 21h Soirée BRITISH place du Millénaire avec les groupes « LEON » et « NAKED ISAAC » de Stilton
- 21h PETIT BAL PERDU Place du Foiral



MARDI 13 JUILLET

- 17h Concours familial de pétanque
- 21h Soirée MOUSSE, LAZER... avec TONIC 2000
- 21h PETIT BAL PERDU Place du Foiral

MERCREDI 14 JUILLET

- 11h30 Apéro républicain, Place du Millénaire
- 12h REPAS RÉPUBLICAIN avec animation musicale
- 15h30 Spectacle et goûter enfants à la Maison Pour Tous
- 17h Concours familial de pétanque
- 17h30 Course de vachettes pour les enfants avec nombreuses récompenses
- 18h GRAND PRIX DE LA CHANSON DU PAYS CÉVENOL (demi finale)
- Minuit FEU D'ARTIFICE musical
- 0h15 Grand Bal avec orchestre « SI ON CHANTAIT »

